

AVENANT AU CONTRAT (2)

PRIVILEGE RENDEMENT FRANCE OCTOBRE 2021/FR0014004ED2

Nom du Souscripteur (1) (2) :	Prénom(s) (1):
Nom du souscripteur (-/-/- :	Prenom(s) (-) .
Nom du Co-Souscripteur ^{(1) (2)} :	Prénom(s) ⁽¹⁾ :
Nom du contrat (1)(2):	
Numéro de contrat (1)(2) (sauf en cas de souscription) :	
Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾ .	

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte PRIVILEGE RENDEMENT FRANCE OCTOBRE 2021. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit PRIVILEGE RENDEMENT FRANCE OCTOBRE 2021 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (sommes) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat d'assurance, émis par SG Issuer.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le 15 octobre à 16h00. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat⁽²⁾ soit fixé au-delà du 05/11/2031.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 03/02/2023. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au Contrat⁽²⁾ à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le Fonds Euro présent au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent hors frais liés au Contrat d'assurance, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.
- Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.
- L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteurs⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'aucune garantie en capital et qu'il(s) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement.

- peut être soumise aux variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change, et
- comporte des risques spécifiques de liquidité et de volatilité.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s)(2) peut(vent) perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S)(2)

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus. Je(Nous) reconnais(sons) avoir recu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit Privilege Rendement France Octobre 2021 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) reconnais(sons) avoir personnellement rempli et signé le Questionnaire de compréhension de Privilege Rendement France Octobre 2021 joint au présent document.

Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de Privilege Rendement France Octobre 2021 sur le site https://prospectus.socgen.com

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prenais(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données sont es données personnelles ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à :	
Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :	

es termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif



⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.



INSTRUMENT FINANCIER COMPLEXE QUESTIONNAIRE DE COMPRÉHENSION CLIENT PRIVILEGE RENDEMENT FRANCE OCTOBRE 2021 - FR0014004ED2

N° Client : Nom : Prénom :	
Vous vous apprêtez à souscrire le produit structuré P contrat d'assurance-vie ou de capitalisation multisup	
L'objectif de ce questionnaire est de s'assurer de vo de ses mécanismes de fonctionnement et des risque documents réglementaires préalablement remis.	
Nous vous rappelons que ce questionnaire doit ê l'aide de votre conseiller.	etre complété uniquement par vous-même sans
En cas d'incompréhension sur le fonctionnemer conseiller reviendra vers vous et vous proposera alternative.	
CARACTERISTIQUES PRI	NCIPALES DU PRODUIT
Sur l'indice sous-jacent	
1) Sur le produit Privilege Rendement France Octob formule de remboursement final sont liés à l'évolut Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR (dividen- forfaitaire de 50 points d'indice par an).	ion de l'Indice sous-jacent S&P France 20 Equal
□ VRAI	□ FAUX
Sur la durée d'investissement	
2) A partir de la date de constatation initiale du 20/10/ en cours de vie, la durée d'investissement sur le prod de 10 ans.	
□ VRAI	□ FAUX
3) A compter du 5° trimestre et jusqu'au 39° trimestr 2021 a un mécanisme de remboursement anticipé cl à l'une des dates de constatation trimestrielle, le ni Point Decrement Index (EUR) TR est supérieur ou é	haque trimestre qui est automatiquement activé, si veau de l'indice S&P France 20 Equal Weight 50
□ VRAI	□ FAUX



Sur le risque de perte en capital

4) A l'échéance finale du produit (en l'absence de remboursement anticipé en cours de vie), si le niveau de l'indice sous-jacent* à la date de constatation finale clôture en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial ** alors je subirai une perte en capital proportionnelle à la baisse de l'indice sous-jacent* et pouvant être totale.
□ VRAI □ FAUX
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT
5) A chaque date de constatation trimestrielle, si l'indice sous-jacent* clôture en baisse de plus de 20 % par rapport à son Niveau Initial**, je ne percevrai pas le coupon prédéterminé de 1,75% au titre du
trimestre écoulé.
□ VRAI □ FAUX
RISQUES COMPLEMENTAIRES
6) En investissant sur le produit Privilege Rendement France Octobre 2021, j'ai la possibilité d'effectuer un arbitrage ou un rachat en cours de vie du produit. La valorisation du support sera liée aux conditions de marché au moment de l'exécution. Je suis donc susceptible d'encourir un risque de perte en capital (partielle voire totale) non mesurable a priori, si je veux récupérer mon investissement avant l'échéance finale ou, le cas échéant, la date de remboursement anticipé.
□ VRAI □ FAUX
7) Le capital investi sur un produit structuré n'est pas garanti en cas de défaut de paiement, de faillite de l'Emetteur et/ou du Garant de la formule et de mise en résolution du Garant de la formule. Il existe également un risque de dégradation de la qualité de crédit de l'Emetteur et du Garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

^{*} S&P France 20 Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR

^{***} Le Niveau Initial : cours de clôture de l'indice S&P France 20 Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR le 20/10/2021

*** Sauf faillite, défaut de paiement de l'Emetteur et/ou du Garant ou mise en résolution du Garant

**** Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement



Après vérific	atic	n par mon c	onseiller d	es réponses app	ortées	sur mo	n questic	nnaire :	
[Mon question	onnaire co	nfirme ma comp	réhensi	ion de l'	instrume	nt financi	er complexe.
]		complexe, o Après clari désormais réponse	qui portent ification d avoir cor aux	évèle certaines sur la ou les que es points d'inc npris le produi questions)	estions omprél t et êtr à	N° hensioi re en m la	n par mo lesure d ou	on conse e répond les	iller, j'atteste Ire (mettre la questions
		Je soussign ce question sophistiqué	né(e) nnaire san e de l'instr	s l'assistance c rument financier ccepte d'y sousc	e mon	consei	reco iller et a ses méd	onnais av voir com anismes,	oir répondu à pris la nature
1		-	nent financ	ns de mon conse cier complexe. l				•	
Fait à			le						

Signature du client précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :



Document d'Informations Clés

Ref. interne: EI1159JES

URL: http://kid.bnpparibas.com/EI1159JES-64EB8-FR.pdf.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Privilege Rendement France Octobre 2021

ISIN	FR0014004ED2
Initiateur	BNP Paribas S.A www.bnpparibas.com Tel. +33 (0)1 57 08 22 00 pour plus d'informations
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.

Cotation	Luxembourg Stock Exchange
Offre au public	Non
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF)
Date de production du document	9 juillet 2021 09:19:51 CET

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un EMTN, un titre de créance négociable.

Objectifs

Ce produit est indexé sur la performance d'un indice sous-jacent. Ce produit sera remboursé à la Date de remboursement, à moins qu'il ne soit remboursé de manière anticipée conformément aux dispositions relatives au Remboursement anticipé automatique ci-après. Le produit pourra également verser un coupon en vertu de conditions prédéfinies, conformément aux dispositions relatives au Coupon ci-après.

À moins que le produit n'ait été remboursé de manière anticipée, les dispositions suivantes s'appliqueront.

À la Date de remboursement, vous recevrez, par EMTN, en plus du versement éventuel d'un coupon final :

1. Si aucun Franchissement de Barrière n'est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale.

2. Si un Franchissement de Barrière est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale, diminué de la Performance du Sous-jacent. Vous subirez donc une perte partielle ou totale de la Valeur nominale.

<u>Coupon</u>: Le paiement d'un coupon conditionnel est exigible au Taux du coupon conditionnel applicable si, à une Date d'évaluation du coupon, le cours de clôture du Sous-jacent est supérieur(e) ou égal(e) à la Barrière de coupon conditionnel concernée.

Remboursement anticipé automatique : Si, à une Date d'évaluation de remboursement anticipé automatique, le cours de clôture du Sous-jacent est supérieur(e) ou égal(e) à 100% du Prix de référence initial, le produit sera remboursé à la date correspondante. Vous recevrez, par EMTN un montant équivalent à la Valeur nominale.

Avec

- Un Franchissement de Barrière intervient si le Prix de référence final est inférieur(e) à la Barrière.
- La Performance d'un Sous-jacent correspond à la différence entre son Prix de référence final et son Prix de référence initial, divisée par son Prix de référence initial, exprimée en valeur absolue
- Le Prix de référence initial correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation initiale.
- Le Prix de référence final correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation finale.

Données sur le produit

Date de constatation initiale	20 octobre 2021
Date d'émission	3 novembre 2021
Date de constatation finale	22 octobre 2031
Date de remboursement (échéance)	5 novembre 2031
Date(s) d'évaluation du coupon	Voir Annexe
Barrière de coupon conditionnel	Voir Annexe
Barrière	50% du Prix de référence initial
Date(s) de remboursement anticipé automatique	Voir Annexe

Prix d'émission	100%	
Devise du produit	EUR	
Valeur nominale (par EMTN)	1 000 EUR	
Date(s) de paiement du coupon	Voir Annexe	

Date(s) de paiement du coupon	Voir Annexe
Taux du coupon conditionnel	Voir Annexe
Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	Voir Annexe

Sous-jacent	Code Bloomberg
S&P France 20 Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR	SPF2EDET

S&P France 20 Equal Weight 50 Point Decrement Index (EUR) TR

Les termes du produit prévoient qu'en cas d'évènements exceptionnels : (1) des ajustements peuvent être effectués auprès du produit et/ou (2) l'Emetteur du produit peut rembourser le produit par anticipation. Ces évènements sont précisés dans les termes du produit et sont principalement en lien avec le(s) Sous-Jacent(s), le produit et l'émetteur du produit. Le retour sur investissement (s'il y a) peut être différent des scenarios décris au dessus et notamment moins conséquent que le montant investi.

Tout remboursement décrit dans ce document (y compris les gains potentiels) est calculé sur la base de la Valeur Nominale Courante, hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux éventuels applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur et du Garant ainsi que en cas de mise en résolution du Garant.

Investisseurs de détail visés

Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

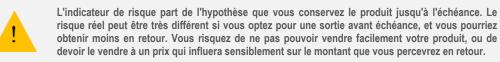
- disposent d'un horizon d'investissement ?? long terme (plus de cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de rendement susceptible de verser un coupon, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.

- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité de la Valeur nominale à échéance et acceptent l'éventualité d'un remboursement anticipé du produit.
- disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leurs fonctionnements et leurs risques, et la classe d'actifs du sous-jacent ou ont été informés de ces éléments par un professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque





L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque ??lev??e.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau ??lev?? et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est tr??s peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous recevrez des paiements libellés dans la devise du produit, qui est susceptible de différer de votre devise nationale. Dans ce cas, **prenez bien conscience du risque de change**. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ledit risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur susmentionné.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les articles relatifs aux risques dans la documentation juridique.

Scénarios de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement de 10 000 EUF	₹			
Scénarios		1 an	6 ans	Maturit??
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	133.5 EUR	645.61 EUR	347.63 EUR
	Rendement annuel moyen	-98.66%	-36.66%	-28.52%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5383.18 EUR	2211.82 EUR	1539.58 EUR
	Rendement annuel moyen	-46.17%	-22.23%	-17.06%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9899.6 EUR	10801.49 EUR	10801.49 EUR
	Rendement annuel moyen	-1.0%	1.29%	0.77%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10691.05 EUR	11322.94 EUR	11496.75 EUR
	Rendement annuel moyen	6.91%	2.09%	1.4%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ann??es, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si BNP Paribas S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant, en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi.

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dûs par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dûs par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre du produit émis par l'Emetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû au titre du produit, à échéance.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois p??riodes de d??tention diff??rentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.



Investissement de 10 000 EUR			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez apr??s 6 ans	Si vous sortez ?? l'??ch??ance
Coûts totaux	790.81 EUR	754.87 EUR	750.88 EUR
Incidence sur le rendement (r??duction du rendement) par an	7.91%	1.22%	0.73%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- "I'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an					
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée Coûts de sortie	0.73% 0.0%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.		
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0.0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.		
	Autres coûts récurrents	0.0%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.		
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.0%	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.		
	Commissions d'intéressement	0.0%	L'incidence des commissions d'intéressement.		

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

La période de détention recommandée du produit court jusqu'au 5 novembre 2031, qui correspond à l'échéance du produit. Toutefois, la durée du produit n'est pas connue à l'avance, car il est susceptible d'être remboursé de manière anticipée.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer une perte. En cas de revente, une commission de 0,50% sera déduite du prix de marché, cette commission pourrait être augmentée dans des conditions exceptionnelles de marché.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas CLM Regulations - Complaints Management, 10 Harewood Avenue, LONDON NW1 6AA, UK, en envoyant un e-mail à <u>cib.priips.complaints@bnpparibas.com</u>, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : https://kid.bnpparibas.com/cib.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit, et ne sauraient vous dispenser de contacter votre banque ou conseiller.

Pour obtenir des informations exhaustives sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit, disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons » L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.

Le(s) Sponsor(s) de l'indice ne fait/font aucune déclaration quant à l'opportunité d'une transaction sur le produit qu'il(s) s'abstient/s'abstiennent de vendre et de promouvoir.



ANNEXE

► Coupon

Date(s) d'évaluation du coupon	Date(s) de paiement du coupon	Barrière de coupon conditionnel	Taux du coupon conditionnel
20 janvier 2022	3 février 2022	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 avril 2022	4 mai 2022	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 juillet 2022	3 août 2022	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 octobre 2022	3 novembre 2022	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 janvier 2023	3 février 2023	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 avril 2023	4 mai 2023	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 juillet 2023	3 août 2023	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 octobre 2023	3 novembre 2023	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 janvier 2024	5 février 2024	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 avril 2024	6 mai 2024	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 juillet 2024	5 août 2024	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
21 octobre 2024	4 novembre 2024	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 janvier 2025	3 février 2025	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 avril 2025	6 mai 2025	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
21 juillet 2025	4 août 2025	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 octobre 2025	3 novembre 2025	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 janvier 2026	3 février 2026	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 avril 2026	4 mai 2026	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 juillet 2026	3 août 2026	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 octobre 2026	3 novembre 2026	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 janvier 2027	3 février 2027	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 avril 2027	4 mai 2027	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 juillet 2027	3 août 2027	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 octobre 2027	3 novembre 2027	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 janvier 2028	3 février 2028	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 avril 2028	4 mai 2028	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 juillet 2028	3 août 2028	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 octobre 2028	3 novembre 2028	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 janvier 2029	5 février 2029	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 avril 2029	4 mai 2029	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 juillet 2029	3 août 2029	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 octobre 2029	5 novembre 2029	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
21 janvier 2030	4 février 2030	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
23 avril 2030	7 mai 2030	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 juillet 2030	5 août 2030	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
21 octobre 2030	4 novembre 2030	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
20 janvier 2031	3 février 2031	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
21 avril 2031	5 mai 2031	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
21 juillet 2031	4 août 2031	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale
22 octobre 2031	5 novembre 2031	80% du Prix de référence initial	1,75% de la Valeur nominale

► Remboursement anticipé automatique



Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	Date(s) de remboursement anticipé automatique	
20 janvier 2023	3 février 2023	
20 avril 2023	4 mai 2023	
20 juillet 2023	3 août 2023	
20 octobre 2023	3 novembre 2023	
22 janvier 2024	5 février 2024	
22 avril 2024	6 mai 2024	
22 juillet 2024	5 août 2024	
21 octobre 2024	4 novembre 2024	
20 janvier 2025	3 février 2025	
22 avril 2025	6 mai 2025	
21 juillet 2025	4 août 2025	
20 octobre 2025	3 novembre 2025	
20 janvier 2026	3 février 2026	
20 avril 2026	4 mai 2026	
20 juillet 2026	3 août 2026	
20 octobre 2026	3 novembre 2026	
20 janvier 2027	3 février 2027	
20 avril 2027	4 mai 2027	
20 juillet 2027	3 août 2027	
20 octobre 2027	3 novembre 2027	
20 janvier 2028	3 février 2028	
20 avril 2028	4 mai 2028	
20 juillet 2028	3 août 2028	
20 octobre 2028	3 novembre 2028	
22 janvier 2029	5 février 2029	
20 avril 2029	4 mai 2029	
20 juillet 2029	3 août 2029	
22 octobre 2029	5 novembre 2029	
21 janvier 2030	4 février 2030	
23 avril 2030	7 mai 2030	
22 juillet 2030	5 août 2030	
21 octobre 2030	4 novembre 2030	
20 janvier 2031	3 février 2031	
21 avril 2031	5 mai 2031	
21 juillet 2031	4 août 2031	

